



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES

Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Pointe-des-Cascades tenue le 16 décembre 2019 à 19 h 30 au centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Pierre Lalonde, Peter M. Zytynsky, Girard Rodney, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du maire Gilles Santerre.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier et responsable du greffe.

2019-12-028

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Gilles Santerre procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 16 décembre 2019.

Il est proposé par le conseiller Pierre Lalonde,
Appuyé par Girard Rodney,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 tel que rédigé, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **FINANCES**

3.1 Adoption – Budget 2020

3.2 Adoption – Plan triennal d'immobilisations

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-029

ADOPTION BUDGET 2020

CONSIDÉRANT que selon l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le budget 2020 de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
Appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2020 au montant de 2 866 354 \$.



No de résolution
ou annotation

VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES
BUDGET 2020

REVENUS		
Taxes		
	Taxes foncières générales	1 496 452 \$
	Services municipaux	605 738 \$
	Service de la dette	184 405 \$
Paiements tenant lieu de taxes		
		- \$
Transferts		
	Administration générale	15 000 \$
	Sécurité publique	30 000 \$
	Transport	10 000 \$
	Hygiène du milieu	2 959 \$
	Loisirs et culture	2 000 \$
Services rendus		
	Sécurité publique	2 000 \$
	Hygiène du milieu	9 600 \$
	Aménagement, urbanisme & développement	500 \$
	Loisirs et culture	4 500 \$
Autres services rendus		
	Loisirs et culture	67 500 \$
Amendes et pénalités		
Imposition de droits		
		110 700 \$
Intérêts		
		15 000 \$
Autres		
		10 000 \$
Surplus et équilibre budgétaire		
		300 000 \$
TOTAL REVENUS		2 866 354 \$

CHARGES		
Administration générale		
	Législation	124 895 \$
	Administration	538 310 \$
	Greffe	13 124 \$
	Évaluation	33 091 \$
	Gestion du personnel	36 187 \$
Sécurité publique		
	Police	116 619 \$
	Incendie	182 248 \$
	Civile	3 759 \$
Transport		
	Voirie municipale	198 841 \$
	Enlèvement de la neige	89 381 \$
	Éclairage de rues	26 457 \$
	Circulation & Stationnement	22 041 \$
	Autres	16 433 \$
Hygiène du milieu		
	Aqueduc	274 212 \$
	Égout	139 617 \$
	Ordures et récupération	180 579 \$
	Cours d'eau	1 304 \$
Santé et bien-être		
		- \$
Aménagement, urbanisme et développement		314 676 \$
Loisirs et culture		
	Loisirs	133 123 \$
	Patinoires extérieures	5 000 \$
	Piscines	5 249 \$
	Parcs et terrains de jeux	103 119 \$
	Autres	10 288 \$
	Activités culturelles	56 601 \$
	Bibliothèque	35 728 \$
	Patrimoine	37 546 \$
Frais de financement		
		85 067 \$
Financement dette à L.T.		
		172 859 \$
Affectations		
		(90 000) \$
TOTAL CHARGES		2 866 354 \$
SURPLUS / DÉFICIT DE L'EXERCICE		- \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation
2019-12-030

ADOPTION – PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT que selon l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le plan triennal d'immobilisation 2020-2021-2022 de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

Il est proposé par le conseiller Pierre Lalonde,
Appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisation 2020-2021-2022.

DESCRIPTION	ANNÉES		
	2020	2021	2022
	\$	\$	\$
FINANCÉ À MÊME LE FONDS GÉNÉRAL			
Dôme protecteur pour sel (30 x 60)	30 000 \$		
Panneaux de tranchée pour bris d'aqueduc	10 000 \$		
Réfection de rues	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Accotement pour l'accès au parc Cheribourg	3 000 \$		
Parc Chamberry - essence d'arbres à évaluer - guêpes	2 000 \$		
Sous-Total fonds général	65 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
FINANCÉ À MÊME LE SURPLUS			
Hôtel de ville			
- Architecte (Riel Régimbald)	11000		
- Entrepreneur (à venir)	225000		
- Chauffage-Climatisation-Ventilation (Diffusair)	6500		
- Meubles	10000		
- Déménagement	5000		
- Installation de meubles	5000		
- Installation informatique	5000		
- Plomberie (Bourbonnais)	3500		
- Électricité (Dumais)	26000		
- Voute d'archive	40000		
Nettoyage des 2 bassins eau potable	6 000 \$		
Station principale - eaux usées - mise en place d'une génératrice - Pla	35 000 \$		
Étude Théâtre - bâtiments	50 000 \$		
Sous-Total surplus	428 000 \$	0 \$	0 \$
FINANCÉ À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT			
Renouvellement - Parc informatique	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Système de projection - Salle du conseil (écran, micro, chevalet, proje	10000		
Ventilateur pression positive électrique	3 000 \$		
4 habits de combat	5 200 \$	2 600 \$	5 200 \$
Bouteille APRIA	5 000 \$		
Boyaux incendie	3 000 \$	3 000 \$	
Toiture église	50 000 \$		
Réfrigérateur au Centre communautaire	5 000 \$		
Génératrice au Centre Communautaire St-Marseille	75000		
Réfection terrain de tennis	30 000 \$		
Embarcation nautique			7 200 \$
Sous-Total fonds de roulement	188 200 \$	7 600 \$	14 400 \$
FINANCÉ À MÊME LES SUBVENTIONS			
Puits	1 000 000 \$		
Rampe de mise à l'eau - bord de l'eau	20 000 \$		
Plan d'intervention	75 000 \$		
Sous-Total subventions	1 095 000 \$	0 \$	0 \$
FINANCÉ PAR EMPRUNT À LONG TERME			
Salairé - Chargé de projet	90 000 \$		
- Technorem	80 000 \$		
- PuitBec	45 000 \$		
Rue des Écluses (pavage)	200 000 \$		
Ateliers municipaux et caserne	4 400 000 \$		
Parc Cheribourg	400 000 \$		
Parc St-Pierre - réévaluer les jeux désuet pour plus jeune	30 000 \$		
Peinture du Phare		50 000 \$	
Transformation de l'église en centre multifonction			2 000 000 \$
Parc des ancrés			1 000 000 \$
Sous-Total par règlement d'emprunt à long terme	5 245 000 \$	50 000 \$	3 000 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUSPENSION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Considérant que la période de questions n'est pas terminée, le maire suspend la séance extraordinaire à 19 h 59.



No de résolution
ou annotation

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire reprend à 20 h 03 pour terminer la période de questions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Devancer le projet de peindre le phare en 2020 au lieu de 2021
- Prévisions de 4 millions pour la caserne
- Remerciement de la clarté des explications sur le budget 2020
- Réévaluation des jeux du parc Saint-Pierre
- Explications sur le 2 millions pour l'église.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 20 h 08 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
Appuyé par Peter M. Zytynsky,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 16 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le maire



Eric Lachapelle



Gilles Santerre

Je, Gilles Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*